



# Distribution des grands mammifères ongulés du Parc National d'Azagny (Sud de la Côte d'Ivoire)

Sanga KONE<sup>1</sup>, Célestin Yao KOUAKOU<sup>1</sup>, Kramoko BAMBA<sup>1</sup>, Dédé AZANI<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire de Biodiversité et Écologie Tropicale de l'UFR Environnement ; Université Jean Lorougnon Guédé, BP 150 Daloa, Côte d'Ivoire

<sup>2</sup>Office Ivoirien des Parcs et Réserves, 06 BP 426 Abidjan 06, Côte d'Ivoire

Auteur correspondant, Email : [konsanga200@gmail.com](mailto:konsanga200@gmail.com) ; Tel : +225 0546791086

**Mots clés :** Distribution, mammifère, ongulé, parc.

**Keywords :** Distribution, mammal, ungulate, park.

Submitted 08/09/2025, Published online on 31<sup>st</sup> October 2025 in the *Journal of Animal and Plant Sciences (J. Anim. Plant Sci.) ISSN 2071 – 7024*

## 1 RESUME

Au Parc National d'Azagny (PNA), dans le Sud de la Côte d'Ivoire, l'insuffisance d'informations fiables relatives à la distribution des mammifères ongulés et des menaces sur ces animaux limite la prise de décision de gestion et de conservation. L'objectif général de cette étude a été d'améliorer la connaissance de l'état de conservation de la population de mammifères ongulés du PNA afin de contribuer à sa gestion et conservation. Les données collectées lors du suivi écologique de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) de 2018 à 2022 ont permis de déterminer la diversité, la distribution et les menaces sur mammifères ongulés. Au total sept (07) espèces d'ongulés (*Tragelaphus scriptus* ; *Syncerus caffer*, *Philantomba maxwellii* ; *Potamochoerus porcus* ; *Cephalophus dorsalis*, *Potamochoerus porcus* et *Hylochoerus meinertzhageni*) appartenant à deux (02) familles (les bovidés et les suidés) ont été identifiées. Les indices de présences de ces espèces d'ongulés sont plus répandus dans les zones nord, ouest et est du PNA. Concernant, les indices liés aux activités anthropiques, trois types d'activités humaines ont été recensés, à savoir la chasse, l'agriculture et l'exploitation des produits forestiers ligneux ou non ligneux.

## ABSTRACT

In the Azagny National Park (PNA), in the south of Côte d'Ivoire, the lack of reliable information related to the distribution of ungulate mammals and the threats to these animals' limits decision-making for management and conservation. The general objective of this study is to improve knowledge of the conservation status of the population of ungulate mammals in the PNA in order to contribute to its management and conservation. The data collected during ecological monitoring of the Ivorian Office of Parks and Reserves (OIPR) using the methods of reconnaissance walking and linear transects over the last five years (2018 to 2022) made it possible to determine the diversity, distribution of ungulate mammals and threats to this fauna. A total of seven (07) species of ungulates (*Tragelaphus scriptus*; *Syncerus caffer*, *Philantomba maxwellii*; *Potamochoerus porcus*; *Cephalophus dorsalis*, *Potamochoerus porcus* and *Hylochoerus meinertzhageni*) belonging to two (02) families (bovidae and suidae) were identified. Evidence of the presence of these ungulate species is more widespread in the north, west and east areas of the PNA. Concerning the indices linked to anthropogenic activities, three types of human activity have been identified, namely hunting, agriculture and the exploitation of woody or non-woody forest products.



## 2 INTRODUCTIONS

Les populations d'animaux sauvages du continent africain, à l'instar de celles du reste du monde, connaissent depuis quelques décennies un déclin qui tend à s'accentuer avec la croissance de la population humaine (Collen *et al.*, 2008 ; Galewski *et al.*, 2011). Les processus de fragmentation et de perte des habitats naturels du fait des activités anthropiques sont les principales menaces sur la faune (Kouakou *et al.*, 2021a). Les activités humaines responsables de ce déclin sont essentiellement la déforestation, le braconnage, les feux de brousse incontrôlés, l'urbanisation et l'exploitation agricole (Béné *et al.*, 2015). Ainsi, de nombreuses espèces animales dont des mammifères sont devenus vulnérables, voire menacées de disparition (Soiret, 2019 ; Kouakou *et al.*, 2021a). En Afrique de l'Ouest, au cours des dernières décennies, la diminution des populations de la faune mammalienne a atteint un taux alarmant (Bohoussou, 2014). Parmi cette faune mammalienne figurent plusieurs espèces d'ongulées se distinguant des autres mammifères par la présence des doigts se terminant par des ongles ou sabots bien développés (Lamrad& Chabouti, 2020). Lors de leurs déplacements généralement, ils prennent appui sur un ou plusieurs ongles hypertrophiés et modifiés en sabots. Ces grands mammifères jouent des rôles divers dans le fonctionnement et le maintien de la diversité des écosystèmes tropicaux en assurant, par exemple, la dispersion des graines de diverses plantes ou la régénération forestière (Bourlière, 1985 ; Kouamé *et al.*, 2010. Ils constituent une source de protéine et donc d'alimentation, et sont, par ailleurs une source de revenus pour de nombreuses populations humaine (Kouakou *et al.*, 2021b). Au regard de la dégradation et la perte croissante de leurs habitats, qui occasionnent le déclin des populations de mammifères ongulés, la conservation des populations de ces animaux constitue une priorité pour la communauté scientifique et les gestionnaires des milieux naturels (Kouakou *et al.*, 2021b). En Côte

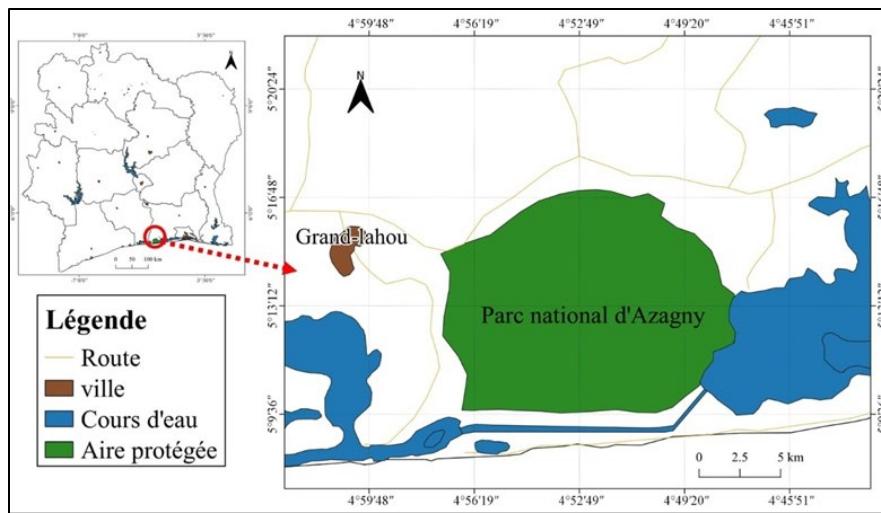
d'Ivoire, malgré le déclin général des populations de mammifères sauvages, les aires protégées jouent un rôle crucial dans la protection des populations de ces animaux et leurs habitats (Campbell *et al.*, 2008 ; Diarrassouba, 2021). En effet, le réseau ivoirien d'aires protégées qui comprend huit (08) parcs nationaux, dix (10) réserves naturelles abrite des populations importantes et diversifiées de mammifères ongulés, à l'exception de l'aire marine protégée de Grand Bereby (Lauginie, 2007 ; Kouakou *et al.*, 2021b). Malheureusement, les pressions exercées sur ces aires protégées sont de plus en plus fortes. Les ongulés qui ont des domaines vitaux généralement plus larges sont plus impactés et sensibles aux pressions (Kouakou *et al.*, 2021b). Dans le Parc National d'Azagny (PNA), une population d'ongulés fait l'objet d'un programme de suivi écologique depuis 2018 (OIPR, 2020). Le suivi écologique a permis de réaliser annuellement un inventaire et de produire un rapport sur l'état de la population de ces animaux (Beda, 2018). Cependant, les informations relatives à la distribution de ces ongulés restent insuffisantes et peu précises en raison de l'accès limité à plusieurs zones de l'aire protégée qui ont été inondées au cours de différentes années (OIPR, 2020). Cette difficulté d'accès à toutes les zones du PNA et le manque de synthèse de données conduit à l'indisponibilité d'information sur ces mammifères ongulés. L'absence d'informations fiables sur la répartition des mammifères ongulées rend difficile la prise de décision de gestion et de conservation du PNA. L'objectif général de cette étude est d'améliorer la connaissance de l'état de conservation de la population de mammifères ongulés du PNA, afin de contribuer à sa gestion et conservation. Il s'agira plus spécifiquement dans le Parc National d'Azagny de (i) déterminer la diversité des mammifères ongulés (ii) déterminer la distribution spatio-temporelle des mammifères ongulés (iii) identifier les menaces sur les grands mammifères ongulés.



### 3 MATERIALS ET METHODES

Le Parc National d'Azagny (PNA) se trouve dans entre les coordonnées de latitudes Nord  $5^{\circ}90'$  et  $5^{\circ}16'$  et de longitudes Ouest  $4^{\circ}45'$  et  $4^{\circ}59'$ . Situé dans la région des grands ponts, le PNA s'étend entre les départements de Grand-Lahou et de Jacqueville. Site Ramsar depuis 1996, le PNA est limité au nord par des plantations villageoises, au sud par le canal artificiel d'Azagny creusé en 1920 pour faciliter

l'exploitation du manganèse dans la lagune Tadio, à l'est par la lagune Ebrié et à l'ouest par le fleuve Bandama (Lauginie, 2007). Classé parc national depuis 1981, le PNA couvre une superficie de 21850 hectares. C'est la seule forêt du littoral à bénéficier d'un statut de protection sur toute sa superficie (Koné, 2021) (**Figure 1**). L'étude a été faite en 2024 dans cette forêt.



**Figure 1.** Localisation Géographique de la zone d'étude

**3.1 Echantillonnage par transects linéaires :** Cette méthode a été employé pour collecter les données relatives à la faune mammalienne en suivant, une ligne droite virtuelle et en comptant toutes les observations directes (visuelles) des mammifères ongulés ou indirectes. Les indices indirects de présence ont été les restes alimentaires, les crottes et les empreintes (Marchesi *et al.*, 1995). Dans la pratique, Lorsqu'un mammifère ongulé est observé directement ou un indice de présence est détecté ; la date ; l'heure, le type d'observation (directe ou le type d'indice), l'espèce, le nombre d'individu ou d'indice et les coordonnées GPS sont notées. Concernant les indices d'activités anthropiques, lorsqu'ils ont été détectés, l'heure, la date, la distance parcourue, le type et le nombre d'indices sont comptés puis les coordonnées géographiques de ces indices ont été recensés (Kouakou, 2014).

**3.2 Echantillonnage par la marche de reconnaissance :** Cette méthodologie a consisté à marcher et rechercher dans une direction pré-déterminée, les mammifères ongulés selon les chemins de moindres résistances. Les espèces de mammifères ongulés présentes de façon directe ou indirecte entre les lignes de transects ont été inventoriés. Contrairement aux prospections sur les transects linéaires, les déviations ont été autorisées au cours de la marche de reconnaissance. Cependant, l'angle de ces déviations ont été inférieur à 40 degrés afin d'éviter les retours sur pas (Wilkie, 1999). Lorsqu'un indice de présence de mammifères ongulés a été observé, les mêmes informations sont enregistrées (type d'indice, nombre d'indice et coordonnées GPS) que sur les transects linéaires.

**3.3 Analyse statistique :** L'identification des espèces animales a été faite avec le guide des



mammifères d'Afrique (Kingdon, 1997 ; 2015). Les logiciels PAST (version 2.17c) et QGIS Version (3.10.6) ont été utilisés pour l'analyse des données. Pour déterminer l'abondance, les valeurs des indices de diversité de Shannon-Weaver logiciel et d'équitabilité de Piélou, le logiciel PAST (version 2.17c) a été utilisé. Quant au logiciel QGis Version (3.10.6), il a servi à

ériger les cartes de distribution spatiale. Les différents indices d'activités ou de présences humaines ont été identifiés et par la suite ces facteurs de menaces ont été hiérarchisés en fonction des menaces, des plus influençant aux moins influençant sur la faune mammalienne dans les zones en reconstitution.

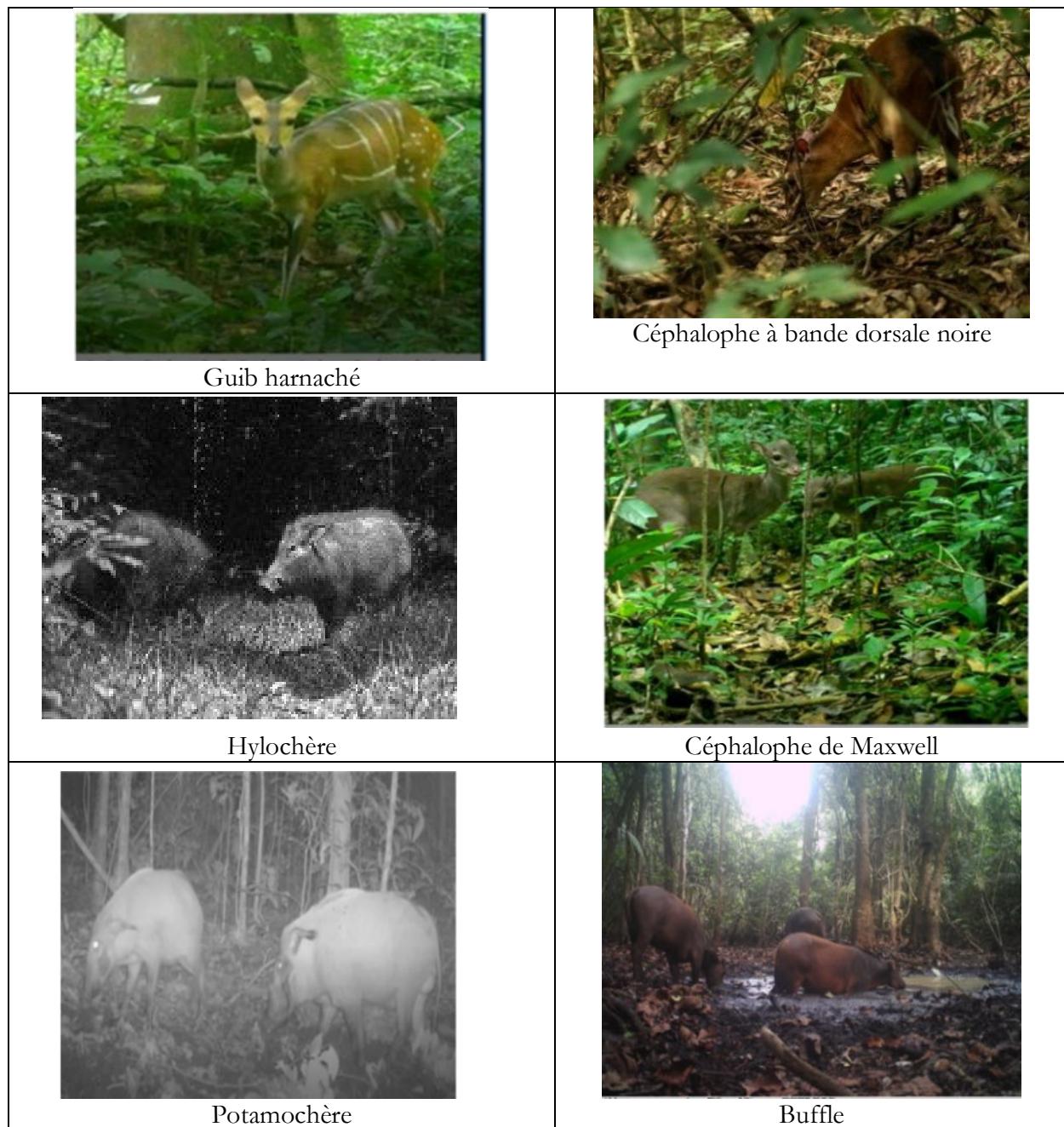
## 4 RESULTATS

**4.1 Diversité des grands mammifères ongulés dans le PNA :** Les observations ont permis de mettre en évidence 2021 indices de présence de mammifères ongulés, repartie en sept (07) espèces dans le PNA (**Tableau 1**). Il s'agit du Guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), Buffle (*Syncerus caffer*), Céphalophe (*Cephalophus sp*), Céphalophe de Maxwell (*Philantomba maxwellii*), Céphalophe à bande dorsale noire (*Cephalophus dorsalis*), Potamochère (*Potamochoerus porcus*) et Hylochère (*Hylochoerus meinertzhageni*) (**Figure 2**). Ces espèces appartiennent à deux familles à savoir : les bovidés et les suidés. Le Guib harnaché a été l'espèce de mammifères ongulés la plus représentative du Parc National d'Azagny, avec 907 indices de présence. Elle est suivie par l'hylochère, potamochère et le buffle, avec respectivement un nombre d'indice de

présence égale à 465, 349 et 236. Viennent ensuite, le *Cephalophus sp* et le Céphalophe de Maxwell avec un nombre d'indice de présence identique (26 indices de présence). Par contre, le Céphalophe à bande dorsale noire est l'espèce de mammifères ongulés la moins représentative dans le PNA avec 12 indices de présence. La valeur de l'indice de Shannon déterminée lors du suivi écologique des cinq (05) années varie, (2018 ; H = 1,51), (2019 et 2020 ; H = 1,41), (2021 ; H = 1,16), (2022 ; H = 1,08), et montre le niveau de diversité des mammifères ongulés sur ce site au cours des années. La valeur de l'indice l'équitabilité (E) pour les cinq années de suivi écologique tend vers 1, (2018 ; E = 0,95), (2019 et 2020 ; E = 0,87), (2021 ; E = 0,72), (2022 ; E = 0,68).

**Tableau1 :** Richesse spécifique des grands mammifères ongulés du PNA de 2018 à 2022

Famille	Espèce		Nbre d'indices par année					Nbre total d'indices
	Nom commun	Nom scientifique	2018	2019	2020	2021	2022	
Bovidés	Guib harnaché	<i>Tragelaphus scriptus</i>	42	118	93	291	363	907
Suidés	Hylochère	<i>Hylochoerus meinertzhageni</i>	60	135	55	116	99	465
Suidés	Potamochère	<i>Potamochoerus porcus</i>	87	96	38	54	99	349
Bovidés	Buffle	<i>Syncerus caffer</i>	34	105	22	25	50	236
Bovidés	Céphalophe de Maxwell	<i>Philantomba maxwellii</i>	00	03	06	16	01	26
Bovidés	Céphalophe sp	<i>Cephalophus sp</i>	26	00	00	00	00	26
Bovidés	Céphalophe à bande dorsale noire	<i>Cephalophus dorsalis</i>	04	00	07	01	01	12



**Figure 2.** Illustration des espèces de mammifères ongulés identifiées dans le PNA de 2018 à 2022

#### 4.2 Distribution spatio-temporelle des grands mammifères ongulés dans le PNA

**4.2.1 Distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2018 :** En 2018, six (06) espèces de mammifères ongulés ont été inventoriées dans le PNA. On y trouve le Guib harnaché, le Buffe, le *Céphalophus sp*, Céphalophe à bande dorsale noire, l'Hylochère et le Potamochère. Leurs traces ont été répandues

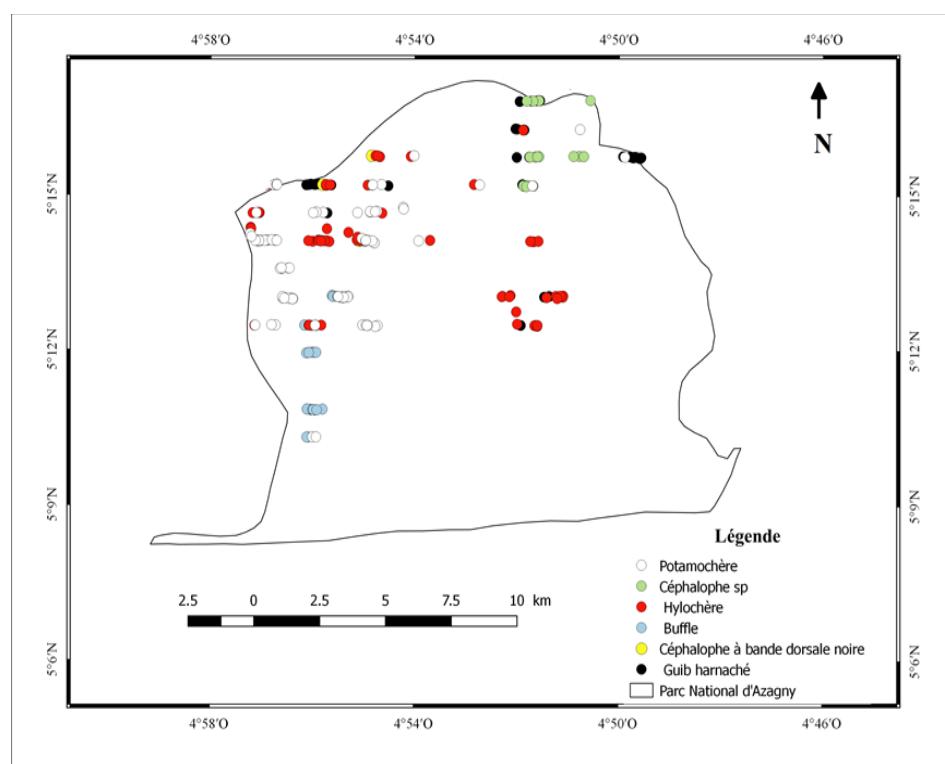
dans le nord, l'ouest, l'est et le centre du Parc National d'Azagny, particulièrement celles du Potamochère dans le nord-ouest. Le Guib harnaché et l'Hylochère ont été observé dans le nord du PNA, avec quelques traces de l'Hylochère au centre. Les indices de présence de *Céphalophus sp* et de Céphalophe à bande dorsale noire ont été respectivement signalés au nord-est et au nord-ouest. Quant au Buffe, ces indices de



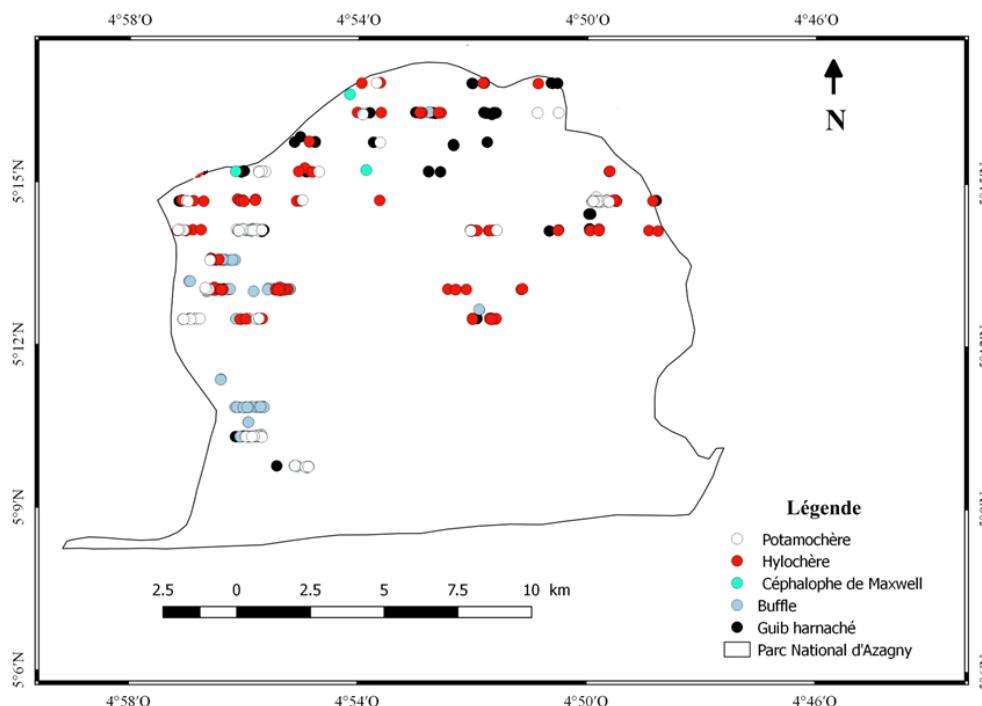
présence ont été identifiés au centre-ouest du Parc National d'Azagny. Aucune trace de mammifères ongulés n'a été signalée dans la zone sud du parc (**Figure 3**).

**4.2.2 Distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2019:** Au total les indices de présence de cinq (05) espèces de mammifères ongulés ont été inventoriés dans le Parc National d'Azagny. Il s'agit du Guib harnaché, le Buffle, le Céphalophe de Maxwell, l'Hylochère et le Potamochère. Les indices de présence de la majorité des espèces couvrent presque toute la partie nord du Parc National d'Azagny. Les indices de présence de l'Hylochère ont été localisés dans les parties

nord-ouest, nord-est et centre du Parc National d'Azagny. Les traces du Buffle ont été inventoriées dans la zone ouest du parc. Les indices de présence de Potamochère recouvrent tout le nord, avec quelques indices identifiés dans la partie ouest du Parc National d'Azagny. Les traces du Guib harnaché et le Céphalophe de Maxwell ont été plus identifiés dans la zone nord du Parc National d'Azagny. Les indices de présence de Céphalophe à bande dorsale noire ont été totalement absents dans le parc et aucune trace de mammifères ongulés n'a été inventoriée dans la zone sud du Parc National d'Azagny (**Figure 4**).



**Figure 3.** Carte de la distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2018

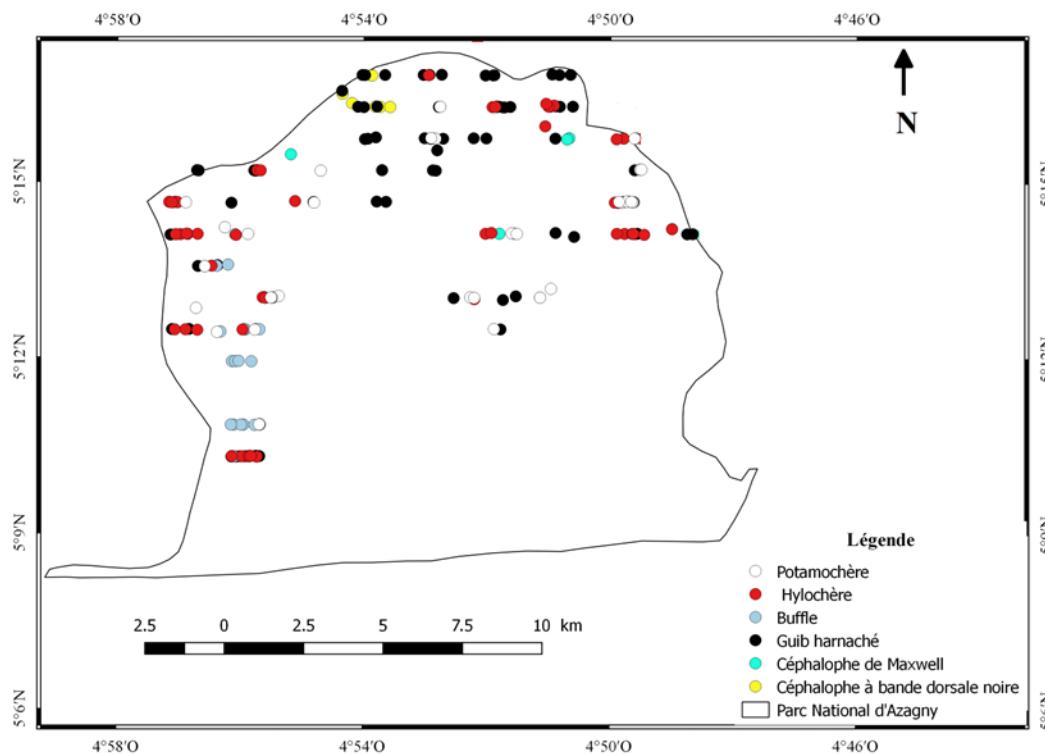


**Figure 4.** Carte de la distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2019

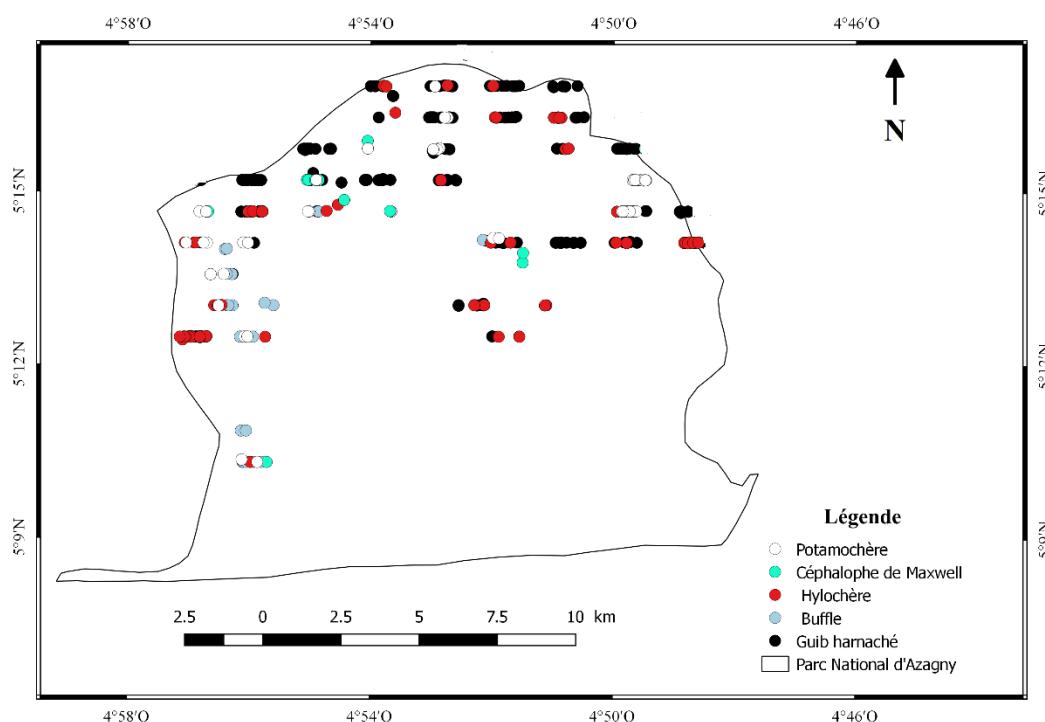
**4.2.3 Distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2020 :** En 2020, les indices de présence du Guib harnaché, le Buffle, le Céphalophe Maxwell, le Céphalophe à bande dorsale noire, l'Hylochère et le Potamochère ont été plus répandus dans la zone nord, ouest et est du parc. Les traces du Guib harnaché ont été les plus identifiées dans la partie nord-est du Parc National d'Azagny. Quelques indices de présence de Céphalophe Maxwell et de Céphalophe à bande dorsale noire ont été inventoriés dans la partie nord du PNA. Les traces de Potamochère et de l'Hylochère ont été localisées dans presque toutes les zones nord, ouest et est du PNA. Les indices de présences du Buffle ont été observés dans la zone ouest du PNA. Aucun indice de présence de mammifères ongulés n'a été enregistré dans la zone sud du PNA (Figure 5).

**4.2.4 Distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2021 :** Les indices de

présence de cinq (05) espèces de mammifères ongulés ont été enregistrés dans le Parc National d'Azagny en 2021. Il s'agit du Guib harnaché, du Buffle, de Céphalophe de Maxwell, de l'Hylochère et de Potamochère. Ces indices de présence ont été plus répandus dans la zone nord, ouest et est du PNA. Les indices de présence du Guib harnaché recouvrent toute la partie nord du PNA. Les indices de Potamochère et de l'Hylochère ont été présents presque dans toutes les trois zones, avec une forte présence de Potamochère dans la partie ouest du PNA. Les traces du Buffle ont été plus identifiées dans la zone ouest du parc. Les traces de Céphalophe de Maxwell ont été observées dans la partie nord-ouest du Parc National d'Azagny. Les indices de présence de Céphalophe à bande dorsale noire ont été absents dans le parc. Aucune observation de mammifère ongulé n'a été enregistrée dans la zone sud du PNA (Figure 6).



**Figure 5.** Carte de la distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2020

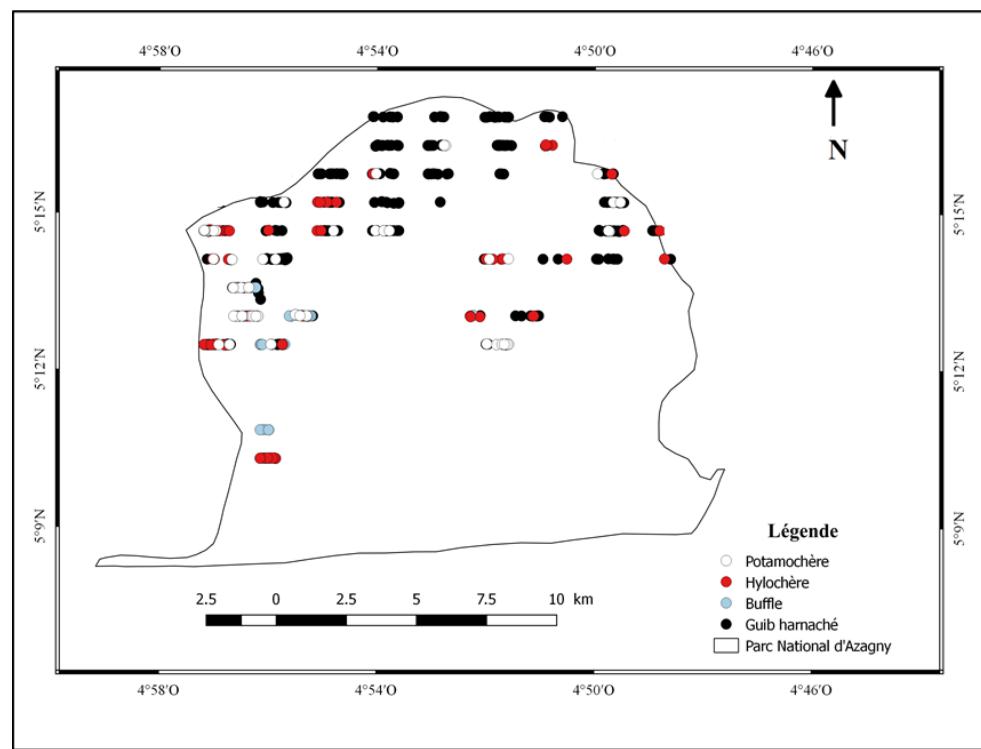


**Figure 6.** Carte de la distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2021

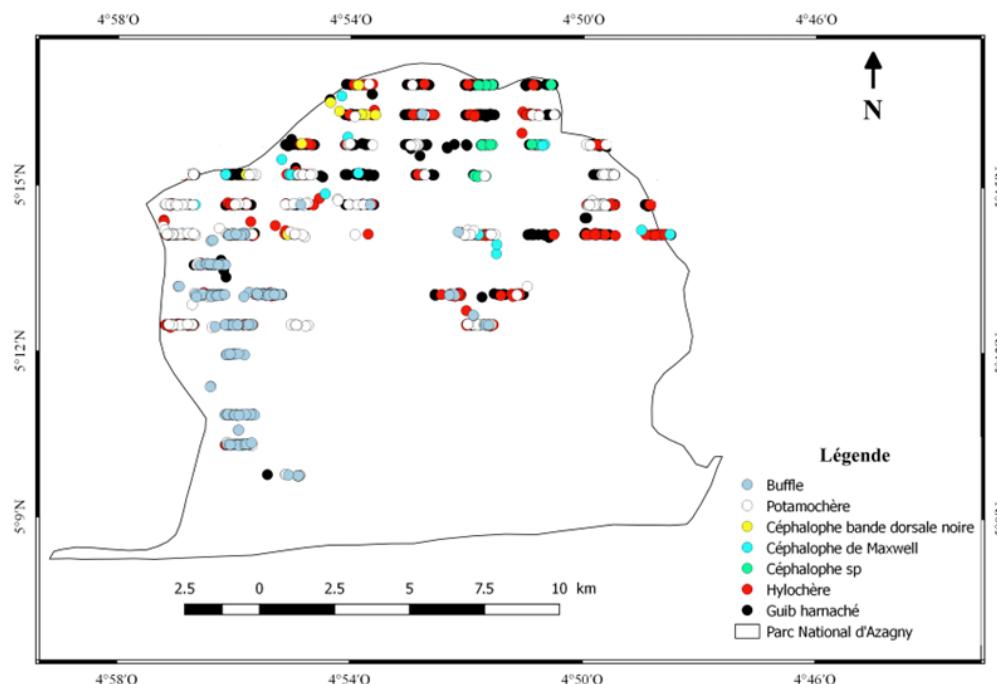


**4.2.5 Distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2022:** Les indices de présence de quatre (04) espèces de mammifères ongulés ont été inventoriés dans le Parc National d'Azagny. Il s'agit du Guib harnaché, du Buffle, de l'Hylochère et de Potamochère. Ces indices de présence ont été enregistrés dans les parties Nord, Ouest et Est du PNA. Les traces du Guib harnaché ont occupé la zone nord du parc. Les indices de présence de Potamochère et de l'Hylochère ont été le plus inventoriés dans la partie ouest, mais quelques indices de présence ont été observés dans la partie Est du PNA. Les traces du Buffles ont été identifiées dans la zone Ouest du parc. Aucun indice de présence de Céphalophe de Maxwell et de Céphalophe à bande dorsale noire n'est observé dans le Parc National d'Azagny en 2022. La zone sud du Parc National d'Azagny n'a été enregistré aucune trace de mammifères ongulés (Figure 7).

**4.2.6 Synthèse de distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA 2018 à 2022:** Les 2021 indices de présences des espèces de grands mammifères ongulés enregistrés durant les cinq années (2018 à 2022) de suivi écologique se répartissent dans les zones Nord, Ouest et Est au sein du Parc National d'Azagny. Les indices de présences de Céphalophe à bande dorsale noire et le Céphalophus sp se localisent uniquement dans la zone Nord du Parc. Les indices de présences des autres espèces de grands mammifères ongulés (Guib harnaché, Buffle, Céphalophe de Maxwell, Potamochère et Hylochère) ont été signalé dans les zones nord, ouest et est. Aucun indice de présences de mammifères ongulés n'a été inventorié dans la zone sud du PNA durant le programme de suivi écologique (Figure 8).



**Figure 7.** Carte de la distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA en 2022



**Figure 8.** Carte de la distribution des grands mammifères ongulés dans le PNA 2018 à 2022

**4.3 Identification des menaces sur les grands mammifères ongulés dans le PNA :** Les analyses des données collectées révèlent que la chasse, l'agriculture et l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux ont été les activités anthropiques identifiées. Le nombre d'indice de menace de chaque activité

anthropique de 2018 à 2022 et le nombre total d'indice d'observation pour chaque type de menace sont résumé dans le Tableau 2. Quant à la fréquence des menaces, elle a été représentée dans des histogrammes pour chaque année de suivi écologique.

**Tableau 2** Type et le nombre d'indice de menace identifié dans le PNA

Type de menace	Nombre d'indice de menace par année					Nombre d'indice total
	2018	2019	2020	2021	2022	
Chasse	155	155	131	107	63	611
Agriculture	12	23	05	02	01	43
Exploitation des PFL et PFNL	01	06	00	00	00	07

#### *4.3.1 Identification des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2018 :*

Un total de 168 indices de présence des activités anthropiques a été identifié lors du suivi écologique en 2018 dans le PNA. Parmi ces indices, la chasse, l'agriculture et l'exploitation des forestiers non ligneux (PFNL) et ligneux (PFL) ont été les activités détectées. La chasse a

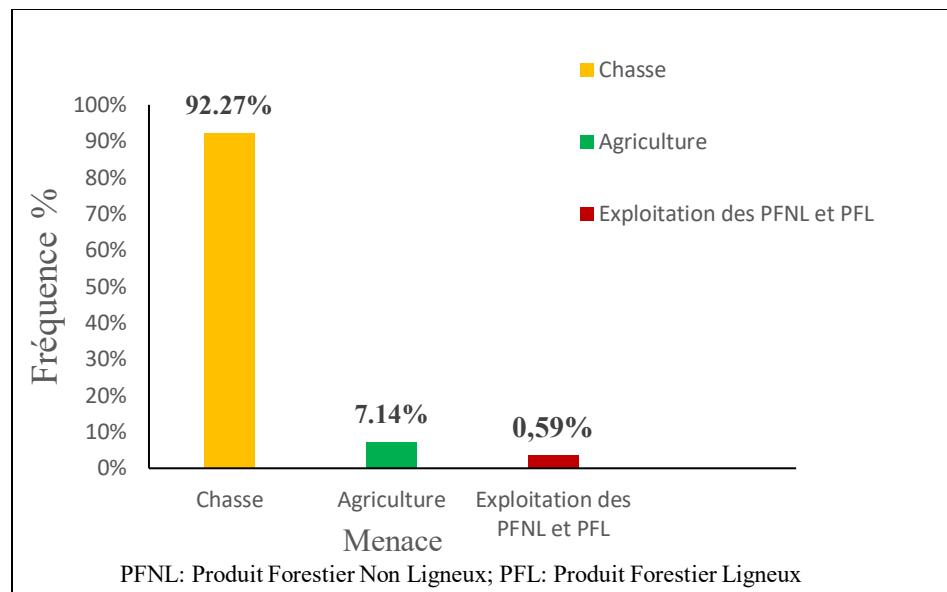
été l'activité la plus abondante dans le Parc National d'Azagny avec 155 indices soit 92,27%. Elle est suivie par l'agriculture avec 12 indices soit 07,14%. L'activité la moins courante détectée dans le PNA a été l'exploitation des PFNL et PFL avec 01 indice soit 0,59% (**Figure 9**).



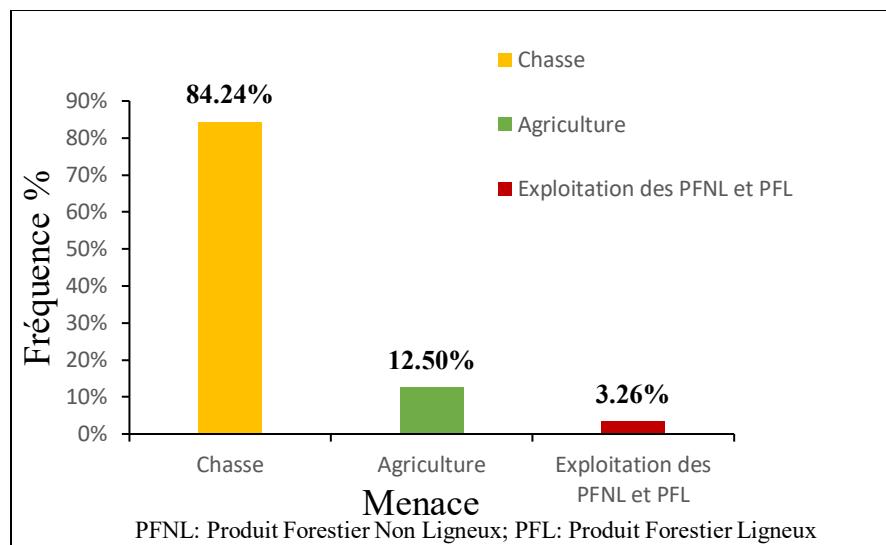
#### 4.3.2 Identification des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2019:

Un nombre de 184 indices de présence des activités anthropiques a été identifié dans le PNA en 2019. Quatre (4) types d'activités

humaines ont été identifiées en cette période. Il s'agit notamment de la chasse (84,24% ; 155 indices), l'agriculture (12,5% ; 23 indices), l'exploitation du PFNL (03,26% ; 06 indices) et le PFL (03,26% ; 06 indices). (**Figure 10**).



**Figure 9.** Fréquence des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2018



**Figure 10.** Fréquence des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2019

#### 4.3.3 Identification des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2020:

Les données de suivi-écologique récoltées en 2020, ont permis d'identifier 136 indices de présence des activités anthropiques dans le PNA. Deux types d'activités humaines ont été

déterminés. Il s'agit de la chasse avec 131 indices soit 96,33% ; et de l'agriculture avec 05 indices soit 03,67% (**Figure 11**).

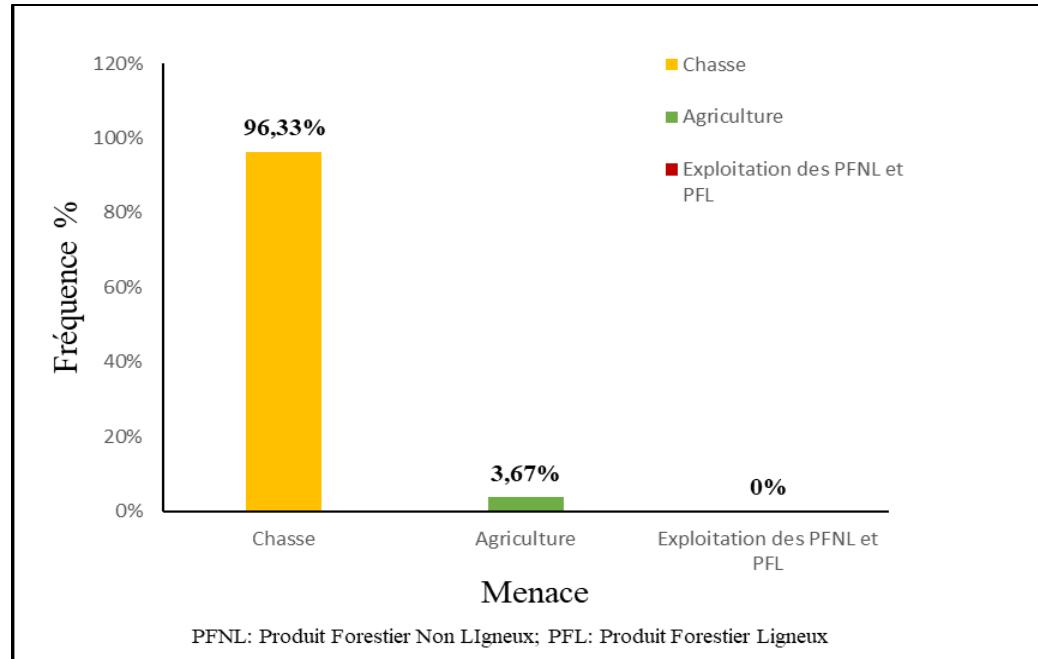
#### 4.3.4 Identification des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2021 :

En 2021, les données collectées sur l'empreinte

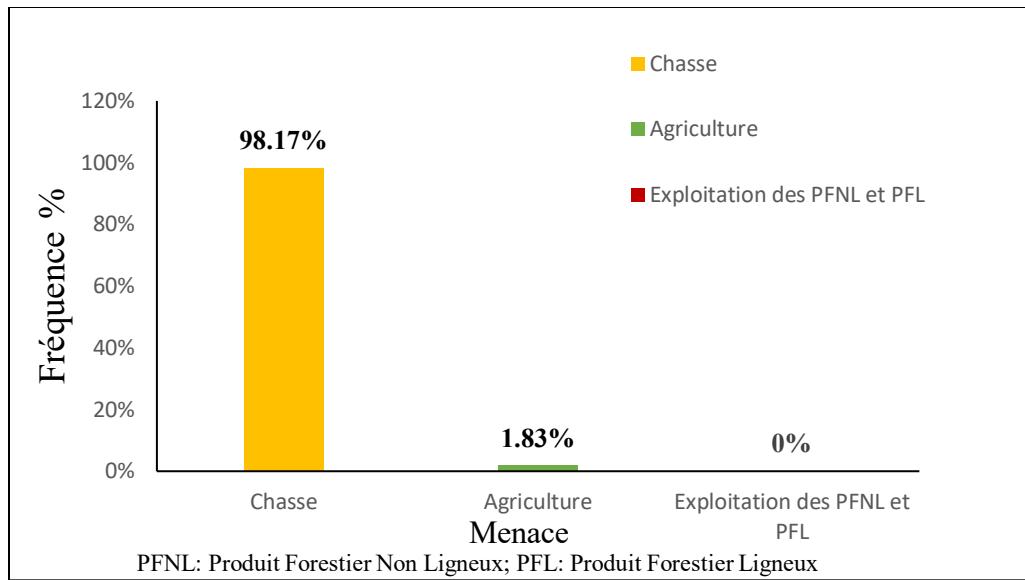


écologique ont permis de repérer 109 signes d'activités humaines dans le PNA. Deux catégories d'activités ont été identifiées : la

chasse (98,17% ; 107 indices) et l'agriculture (03,67% ; 05 indices) (**Figure 12**).



**Figure 11.** Fréquence des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2020

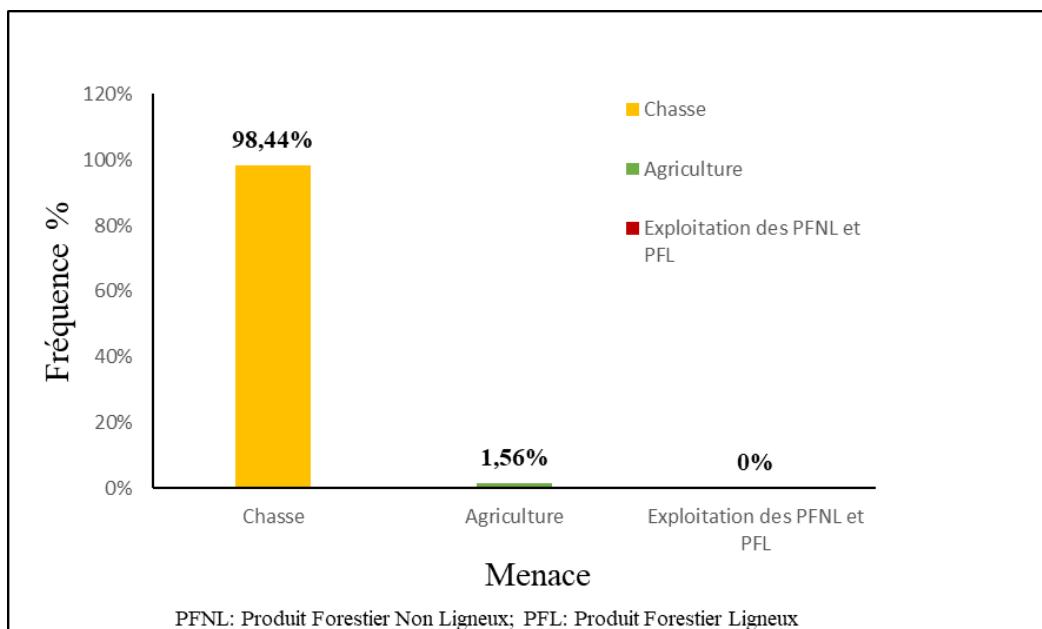


**Figure 12.** Fréquence des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2021

#### **4.3.5 Identification des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2022 :**

En 2022, les données collectées sur l'empreinte écologique ont permis d'identifier 64 signes de

l'impact des activités humaines dans le PNA. Deux catégories d'activités anthropiques ont été déterminées : La chasse (98,44% ; 63 indices) et l'agriculture (01,56% ; 05 indices) (**Figure 13**).



**Figure 13.** Fréquence des menaces sur les grands mammifères dans le PNA en 2022

## 5 DISCUSSION

La présente étude menée dans le Parc National d’Azagny, nous a permis de confirmer la présence de sept (07) espèces de mammifères ongulés appartenant à deux (02) familles taxonomiques que sont la famille des Bovidés (05 espèces) et la famille des Suidés (02 espèces). Ce nombre d’espèce ongulés recensé dans notre travail est supérieur aux quatre (04) espèces de mammifères ongulés observées dans le PNA par Koné (2021). En revanche, les études de Koné (2021) concernaient la richesse spécifique et abondance des communautés de mammifères des îles du PNA. Elles priorisaient l’usage du piège photographique pour déceler l’abondance des communautés de mammifères. Mais, les résultats en termes de diversité des mammifères ongulés, sortis des travaux menés par Koné (2021), ont mis en exergue l’absence de deux (02) espèces, l’Hylochère et le Céphalophe à bande dorsale noire. Ce qui n’est pas le cas dans cette présente étude. Toutefois, ces informations divergent des nôtres. Alors, ceci pourrait s’expliquer par le fait que la présente étude s’est étendue sur toute la superficie du Parc National d’Azagny. En plus, les méthodologies et les efforts d’échantillonnage diffèrent de ceux utilisés dans les travaux de Koné (2001). Ce qui

ne permettait pas l’identification de ces espèces de mammifères ongulés dans ces études.

Les mammifères ongulés du PNA sont concentrés plus au niveau des zones nord, ouest et l'est du parc. Cette distribution serait liée au fait que ces différentes parties du parc sont faites de terre ferme. Comparativement à la zone sud qui est inondée, ce qui ne faciliterait pas le déplacement de ces mammifères (Eves, 1996). De plus, ces zones seraient riches en ressources alimentaires pour ces ongulés (Yao *et al.*, 2016). On retrouve les espèces d’ongulés sur les trois zones, sauf le Buffle qui occupe la zone ouest du parc. Cette présence serait due au fait que la zone ouest comprend des formations de savane incluse qui pourraient être des habitats par préférence pour le Buffle (Triplet, 2009). Aucun indice de présence de mammifères ongulés n'est signalé dans la zone sud du Parc National d’Azagny. Cette absence serait due au fait que cette zone du parc est très inondée et ne permet pas la colonisation de ces mammifères ongulés. La zone sud du Parc National d’Azagny est fortement dominé par les marécages et les mangroves qui sont inondé en saison pluvieuse (Vergnes *et al.*, 2012). Le PNA est infiltré en tout lieu, confère nos résultats obtenus, et les indices



de menace sont principalement de type anthropique. En ce qui concerne les types d'activités anthropiques recensés, ils sont essentiellement liés à la chasse, à l'agriculture et à l'exploitation des forestiers non ligneux (PFNL) et ligneux (PFL). Le nombre d'indice de

pression anthropique recensés dans notre travail (661 indices) est supérieur à ceux obtenus par Koné (2021), qui ont enregistré 75 indices. Parmi ces indices de pressions humaines, les activités liées à la chasse ont été les plus répertoriées (Bohoussou, 2014).

## 6 CONCLUSION

La présente étude a permis d'inventorier (07) espèces de mammifères ongulés. Il s'est agi du Guib harnaché, de l'Hylochère, du Potamochère, du Buffle, du Céphalophe de Maxwell, du Céphalophe sp et du Céphalophe à bande dorsale noire. A propos de la distribution spatiale, trois (03) zones principales ont été identifiées comme étant des zones d'intenses

activités des mammifères ongulés. Il s'est agi des zones Nord, Ouest et Est du Parc National d'Azagny. Quant aux menaces, elles ont été essentiellement de type anthropique. Ces menaces ont été la chasse, l'agriculture et l'exploitation des produits forestiers ligneux ou non ligneux.

## 7 REMERCIEMENTS

J'adresse ma profonde reconnaissance au Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR et au Colonel BAKAYOKO

Hillihase, Directeur de la Zone sud de l'OIPR pour avoir accepté la réalisation de cette étude au PNA.

## 8 REFERENCES

- Beda A.A. (2018). Etat de conservation du Parc national du Mont SANGBE, Résultats du suivi écologique, Phase II. Rapport de mission de suivi-écologique, Man (Côte d'Ivoire), 46 p.
- Béné J-C.K., Daouda D., N'Guessan E. & Pontavice V. (2015). Gestion durable de la faune et ressources cynégétiques en Côte d'Ivoire. Rapport pour les Etats généraux de la forêt, de la faune et des ressources en eau, Abidjan (Côte d'Ivoire), 100 p.
- Bohoussou K. H. (2014). Action pour la sauvegarde de la biodiversité de la réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, Côte d'Ivoire : Évaluation de la diversité faunistique et campagne de sensibilisation. Rapport, Laboratoire de Zoologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire), 17 p.
- Bourlière F. (1985). Primate communities: their structure and role in tropical ecosystems. *International Journal of Primatology*, 6: 1-26.
- Campbell G., Kuehl H., N'Goran P.K. & Boesch C. (2008). Alarming decline of West African chimpanzees in Côte d'Ivoire. *Current Biology*, 18 : 903-904.
- Collen B., Ram R., Zamin T. & McRae L. (2008). The tropical biodiversity data gap: addressing disparity in global monitoring. *Tropical Conservation Sciences*, 1 : 75-88.
- Diarrassouba A. (2021). Diversité, abondance et distribution des céphalophes (Bovidae, Artiodactyla) dans le Parc national de Taï : implications pour la conservation. Thèse de Doctorat, Biologie de la Conservation et Gestion de la Faune. Université de Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire). 1469 p.
- Eves H.E. (1996). Socio-economic Statut Nouabale-Ndoki National Parc. Rapport pour Wildlife conservation Society, Dolisie (Congo), 16 p.
- Galewski T., Collen B., McRae L., Loh J., Grillas P., Gauthier-Clerc M. & Devictor V. (2011). Long-term trends in the abundance of Mediterranean wetland vertebrates: From global recovery to



- localized declines. *Biological Conservation*, 144 : 1392–1399.
- Koné S. (2021). Richesse spécifique et abondance des communautés de mammifères des îles du parc national d'azagny au sud de la côte d'ivoire : intérêts pour leur conservation. Mémoire de master en Biologie de la Conservation et Gestion de la Faune. Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire), 75p.
- Kouakou C.Y., Béné J.C.K., Ngorand C.J., N'guessan A.K., Kely R.M., Koffi A.D., Diarrassouba A. & Tondossama A., (2021a). Diversité et distribution des moyens et grands mammifères des presqu'îles PK28 et Apollinaire du nord du Parc National Taï, Côte d'Ivoire. *Journal of Animal & Plant*, 33 (3) : 541-550.
- Kouakou C.Y., Tiemoko D.C., Bene J.C.K., Koffi D., Beda A.A. & Tondossama A. (2021b). Occurrence and relative abundance indices of the Western Roan Antelope (*Hippotragus equinus koba*) and other mammals at mount Sangbé National Park, Côte d'Ivoire. *Ecology Environment & Conservation* 27 (2) : 730-740
- Kouakou H.B. (2014). Action pour la sauvegarde de la biodiversité de la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba, Côte d'Ivoire : Evaluation de la diversité faunique et campagne de sensibilisation. Rapport final MAB 2013, Abidjan (Côte d'Ivoire), 18 p.
- Kouamé D., Yao Y. C., Nandjui A. & N'guessan K.E. (2010). Le rôle de l'éléphant dans la germination des graines de *Irvingia gabonensis* (Irvingiaceae), *Balanites wilsoniana* (Balanitaceae), *Parinari excelsa* (Chrysobalanaceae) et *Sacoglottis gabonensis* (Humiriaceae) en forêt tropicale : cas du Parc National d'Azagny en Côte d'Ivoire. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 4(5) : 1442-1454.
- Lamrad A. & Chabouti K. (2020). Inventaire et écologie des mammifères de la région d'Oum El Bouaghi. Mémoire de Master d'Ecologie et environnement, Spécialité : Ecologie des milieux naturels, Faculté Des Sciences Exactes et des Sciences de La Nature et de la Vie. Université Larbi Ben M'hidi, Oum El Bouaghi (Algérie), 54 p.
- Lauginie, F. (2007). Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire. NEI/Hachette et Afrique Nature, Abidjan (Côte d'Ivoire), 668 p.
- Marchesi P., Marchesi N., Fruth B. & Boesch C. (1995). Census and distribution of chimpanzees in Côte d'Ivoire. *Primates*, 36 : 591-607.
- OIPR (2020). Etat de conservation du parc national d'azagny, Résultats du suivi écologique de la phase IV. Rapport du suivi écologique, Grand-lahou (Côte d'Ivoire), 48p.
- OIPR. (2007). L'univers des Parcs et Réserves. Bulletin d'information de l'OIPR, n°1 : 24p.
- Soiret S.P.K, Kouakou C.Y, Koffi B.J.C, Kadjo B., Kouassi P., Gomez P.J., Goodwin R.M. & Koné I.(2019). The diversity and conservation of mammals in the Dodo Coastal Forest in southwestern Côte d'Ivoire, western Africa : a preliminary study. *Journal of Threatened Taxa* 11 (6), 13654-13666.
- Triplet P. (2009). Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone. Awelye, Paris (France), 1234 p.
- Vergnes V. & N'Gbesso M.R. (2012). Evaluation rapide de la diversité faunique terrestre, état des lieux de quatre parcs nationaux : Azagny, Marahoué, Mont Peko et Mont Sangbé, Rapport d'étude, Afrique nature international, Toulouse (France), 33 p.
- Wilkie D.S. & Carpenter J.F. (1999). Bushmeat hunting in the Congo Basin : an assessment of impacts and options for mitigation. *Biodiversity Conservation* 8 : 927-955.
- Yao K.A., Kassé K.B., Gonodelé B.S. & Yaokokoré-Béibro K.H. (2016).



Diversité des Mammifères de la forêt classée de Dassioko Sud, Fresco (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) : un état des lieux. *Afrique Sciences*, 12 (4) : 1-16.